

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

Mercredi (matin) 4 juin 2014

Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

53 2014.0263 Demande de crédit

**Commune d'Innertkirchen. Protection contre les crues de l'Aar à Innertkirchen, phase bleue.
Subvention cantonale à l'étude et à la réalisation du projet. Crédit d'engagement pluriannuel**

Annexe 16, ACE 307/2014

La présidente. Nous passons donc à l'affaire n°53 «Commune d'Innertkirchen. Protection contre les crues de l'Aar à Innertkirchen, phase bleue. Subvention cantonale à l'étude et à la réalisation du projet. Crédit d'engagement pluriannuel». Je précise que ce crédit est soumis au référendum financier facultatif. Si ce crédit n'est pas contesté, le porte-parole de la Commission des finances M. Pfister s'abstient de prendre la parole. Est-ce que ce crédit est contesté? – Ce n'est pas le cas, nous pouvons donc passer tout de suite au vote. Ceux qui acceptent ce crédit votent oui, ceux qui le refusent votent non.

Vote

Décision du Grand Conseil :

Adoption

Oui 140

Non 0

Abstentions 0

La présidente. Vous avez accepté ce crédit à l'unanimité.